



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
NIORT CONCERNANT L'UTILISATION PAR LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT
D'INFRASTRUCTURES A HAUT DEBIT
INSTALLEES PAR LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT CONCERNANT L'UTILISATION
PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT
D'INFRASTRUCTURES A HAUT DEBIT INSTALLEES PAR LA VILLE
DE NIORT**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention qui permettait à la Communauté d'Agglomération de Niort d'utiliser l'ensemble des ressources de gestion des systèmes d'information et de télécommunications de la Ville a pour terme le 31 décembre 2011.

La Communauté d'Agglomération de Niort a saisi la Ville de Niort afin de bénéficier de l'utilisation d'infrastructures de télécommunications à haut débit que celle-ci avait installées pour son propre usage entre l'Hôtel de Ville et la médiathèque François Mitterrand d'une part et le Centre Du Guesclin d'autre part.

Il est donc proposé, moyennant le paiement d'une rémunération annuelle s'élevant à 2 570,00 €, de passer une convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort afin de permettre à cette dernière d'utiliser pour ses besoins propres les deux paires de brins optiques qui relient le répartiteur optique installé dans les locaux de la salle machine de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications de la Ville de Niort à la Médiathèque François Mitterrand d'une part et au Centre Du Guesclin d'autre part.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort pour une période de 5 ans ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD